

Participez à la vie de la coopérative, devenez sociétaire de Plateau Urbain



Quelle implication souhaitez-vous avoir ?

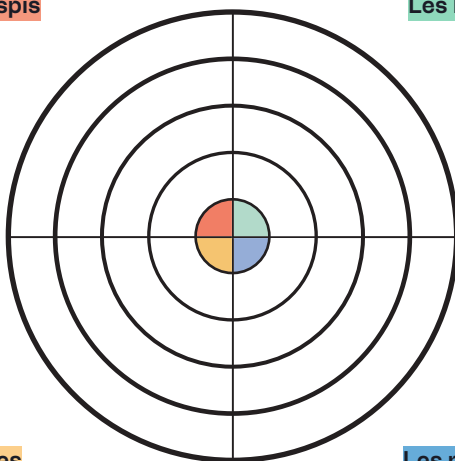
La vitalité de notre coopérative est la responsabilité de l'ensemble de ses membres. Il y a plein de façons de s'engager, de 30 minutes à 24h par an.



À vous de définir et de dessiner le profil de votre boussole d'engagement.

Les anti-gaspis

Les bâtisseur·ses



Les idéalistes

Les pragmatiques

🗳️ **Cochez les actions clefs qui constitueraient votre façon de vous engager en tant que sociétaire de la coopérative Plateau Urbain, puis reportez le nombre d'actions vertes, rouges, jaunes ou bleues dans la boussole ci-dessus :**

- | | |
|---|---|
| ☐ remplir ce questionnaire ● | ☐ participer aux événements de Plateau Urbain ● |
| ☐ apporter son soutien économique, c'est l'essentiel ● | ☐ relayer les contenus développés par Plateau Urbain ● |
| ☐ être présent·e à l'assemblée générale annuelle ● ● ● | ☐ participer aux ateliers et à la journée des sociétaires ● |
| ☐ faire une procuration de son vote ● | ☐ lancer des projets entre sociétaires ● ● |
| ☐ prendre connaissance du rapport d'activité et des comptes annuels ● | ☐ être formé·e aux spécificités du modèle SCIC ● |
| ☐ lire la Brève des sociétaires ● ● | ☐ être élu·e au conseil de surveillance ● |

Qui rejoindrez-vous ?

Une communauté grandissante d'acteur·rices au service de la vi(II)e en commun.

→ 5 catégories composent actuellement le sociétariat :

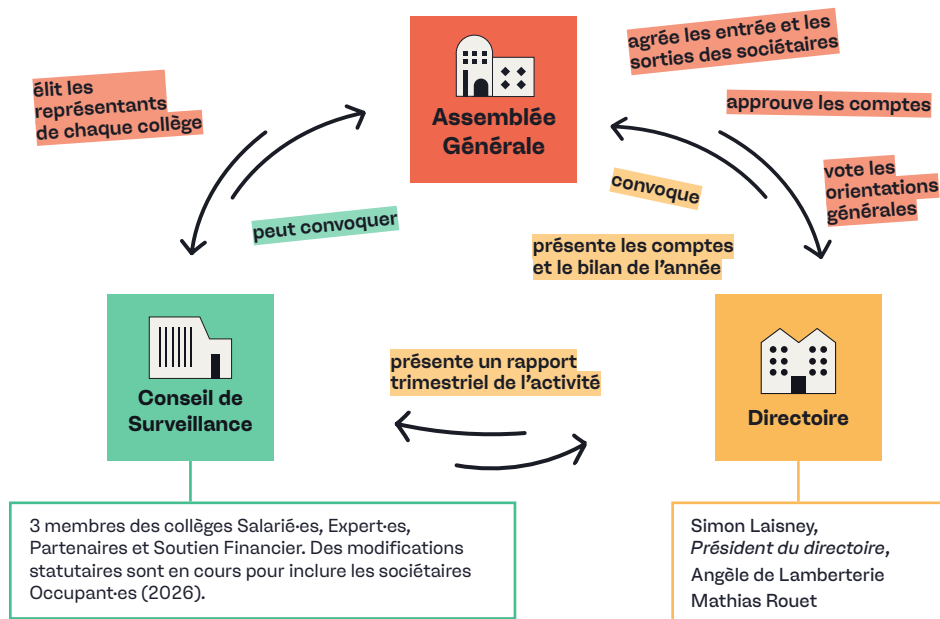
				
SALARIÉ-ES	EXPERT-ES	PARTENAIRES	SOUTIENS FINANCIERS	OCCUPANT-ES
vote pondéré à	vote pondéré à	vote pondéré à	vote pondéré à	vote pondéré à
40 %	14 %	18 %	18 %	10 %



Pour rencontrer tous les sociétaires de Plateau Urbain, rendez-vous sur le site internet



Comment est partagée la gouvernance de la coopérative ?



Renforcer le capital social de la coopérative

→ Par leurs apports les sociétaires constituent le capital social de l'entreprise.

INDÉPENDANCE

Plateau Urbain est donc détenu collectivement par ses sociétaires et ne peut pas être vendue sans leur accord.

SOUTIEN

Grâce à ce soutien financier, la coopérative a les moyens de continuer à développer des tiers-lieux aussi accessibles que possible au service du territoire.

STABILITÉ

Chaque nouvelle part souscrite par un-e sociétaire vient renforcer l'assise financière de la coopérative dans le temps.



➡ Prendre des parts sociales

1. Je fais une demande

Via ce formulaire : www.plateau-urbain.com/la-cooperative-plateau-urbain/devenir-societaire/



2. Je souscris

Après vérification de mon éligibilité par les équipes de Plateau Urbain, je reçois par mail un contrat à signer.

3. Je libère mes parts

Je paie mes parts sociales.

4. Je suis sociétaire

Je reçois une convocation à la prochaine Assemblée Générale chargée de valider les nouveaux sociétaires.